Semaines du 24 et du **31 décembre 2018**

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE (ici)

Conjoncture : les PMI officiels et Caixin Markit s'accordent sur une contraction de l'activité pour le secteur manufacturier en décembre

ECONOMIE GENERALE (ici)

Politiques économiques : LI Kegiang entérine le concept de competitive neutrality lors de la réunion exécutive du Conseil des affaires d'Etat axée sur le soutien aux entreprises privées Politique monétaire : la PBoC décide d'abaisser de nouveau le taux de réserve obligatoire des banques commerciales de 1 pt, libérant environ 1 500 Mds RMB de fonds, en vue de « réduire les coûts de financement »

Politique budgétaire : le Comité permanent de l'Assemblée Populaire Nationale accélère le calendrier d'émissions obligataires des gouvernements locaux

Politique monétaire : la PBoC ajuste le critère d'évaluation des prêts accordés aux petites entreprises

Politiques économiques : dans un contexte baissier, les priorités en 2019 des autorités devraient être la montée en gamme, le développement du marché domestique et la poursuite de l'ouverture du marché

Immobilier: assouplissement des mesures sur le marché immobilier dans un contexte de ralentissement de la croissance

Politique monétaire : la PBoC et le FSDC étudient l'utilisation d' « obligations perpétuelles » pour renforcer les critères d'adéquation des fonds propres des banques

Politique budgétaire : le Conseil des affaires d'Etat dévoile de nouvelles déductions fiscales pour les particuliers

BANQUE ET FINANCES (ici)

Banques : la CBIRC impose des licences aux banques chinoises opérant en dehors de leur base d'origine

Marchés boursiers: le Shanghai Stock Exchange et le Shenzhen Stock Exchange renforcent les règles sur la suspension des transactions d'actions

Banques: deux «Big 4» banques agréées pour les succursales de gestion de patrimoine Marchés boursiers : S & P Dow Jones est devenu le troisième compilateur d'indices à inclure les actions chinoises libellées en RMB (A-shares) dans son indice de référence mondial

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE (ici)

Réductions tarifaires : réductions de droits de douane à l'importation et à l'exportation au 1er ianvier 2019

Relations US-Chine: les douanes chinoises autorisent l'importation de riz en provenance des États-Unis

Défense commerciale: lancement d'une enquête antisubventions à l'importation d'orge en provenance d'Australie

CLIMAT DES AFFAIRES (ici)

Investissements entrants : soumission à l'Assemblée nationale populaire du nouveau projet de loi sur l'investissement étranger

Accès au marché: publication d'une nouvelle liste négative pour toutes les entreprises privées







INDUSTRIE ET NUMERIQUE (ici)

Propriété intellectuelle : la Cour suprême va se saisir des recours concernant la propriété intellectuelle

E-commerce : la nouvelle loi e-commerce responsabilise davantage les plateformes sur les

questions de propriétés intellectuelles

E-commerce: JD.com annonce une restructuration alors que le groupe fait face à une

concurrence croissante

TIC: Huawei a vendu plus de 200 M de smartphones en 2018

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS (ici)

Développement durable : adoption d'une nouvelle loi sur le contrôle de la pollution des sols **Développement durable:** publication d'un plan d'action interministériel pour améliorer la gestion intégrée de la mer de Bohai

Energie: publication d'un plan « Energies propres » par la NDRC

Transports: la Chine annonce la construction de 6800 km de nouvelles lignes ferroviaires en

2019

Aérospatial : la mission lunaire chinoise Chang'e-4 s'est posée sur la Lune

HONG KONG ET MACAO (ici)

Bourse : la bourse de Hong Kong retrouve en 2018 son statut de 1ère place mondiale pour les introductions en bourse (IPO)







CONJONCTURE

Conjoncture : les PMI officiels et Caixin Markit s'accordent sur une contraction de l'activité pour le secteur manufacturier en décembre

Pour le secteur manufacturier, les deux indices des directeurs d'achats (PMI) s'accordent sur une contraction de l'activité à respectivement 49,4 et 49,7 en décembre, contre 50 et 50,2 en novembre. C'est la première fois depuis février 2016 que l'indice officiel passe sous la barre des 50, soit la ligne de démarcation entre croissance et recul (et mai 2017 pour l'indice Caixin).

Si tous les sous-indices officiels, excepté les délais de livraison des fournisseurs, signalent la poursuite du ralentissement, cette contraction s'explique principalement par le net ralentissement de la croissance du sous-indice de la production (à 50,8 en décembre, contre 51,9 en novembre, marquant la plus faible croissance en presque trois ans) et par la contraction du sous-indice des nouvelles commandes (à 49,7 contre 50,4 en novembre). Le sous-indice de l'emploi chute également, passant de 48,3 à 48.

Néanmoins, le PMI officiel non manufacturier s'affiche à 53,8 en décembre contre 53,4 en novembre, largement tiré par la hausse du sous-indice de la construction, qui rebondit à 62,6 contre 59,3 en novembre. En outre, le sous-indice officiel du secteur des services et l'indice Caixin-Markit des services divergent, le PMI officiel ralentissant très légèrement quand l'indice Caixin est au plus haut depuis 6 mois.

Retour au sommaire (ici)





ECONOMIE GENERALE

Politiques économiques : LI Keqiang entérine le concept de *competitive neutrality* lors de la réunion exécutive du Conseil des affaires d'Etat axée sur le soutien aux entreprises privées

Le Premier ministre LI Keqiang a présidé la réunion exécutive du Conseil des affaires d'Etat le 24 décembre, dont le sujet principal était le soutien au secteur privé. Suite à cette réunion, Li Keqiang a annoncé que « les entreprises de toutes tailles et régimes de propriété seront traitées de manière équitable dans les processus d'appel d'offres, d'utilisation de terrains et d'autres égards, selon le concept de neutralité concurrentielle ». La neutralité concurrentielle suppose, selon la définition de l'OCDE, « qu'aucune entité exerçant des activités sur un marché économique ne se caractérise par des avantages ou des désavantages concurrentiels injustifiés ».

Cependant, le Conseil des affaires d'Etat n'a pas précisé si ce concept concernera également les modalités de financement et les questions d'approbations administratives. Effectivement, les SOEs bénéficient par exemple de taux bonifiés et d'une garantie implicite de l'Etat, pénalisant ainsi les entreprises privées qui ont alors un accès limité aux prêts bancaires. En outre, comme l'avait souligné Zhang Chunlin, spécialiste en chef du développement du secteur privé à la Banque mondiale, en octobre "la mise en œuvre de telles réformes sera extrêmement difficile ».

Ce concept de neutralité concurrentielle avait déjà été souligné par le gouverneur de la banque centrale Yi Gang en marge des assemblées annuelles d'octobre 2018 du FMI et de la Banque mondiale à Bali (« La Chine considèrera l'adoption du concept de neutralité concurrentielle pour les entreprises d'Etat ») et par Zhang Mao, directeur de la *State Administration of Market Regulation*, début novembre (« Nous devons adhérer au principe de neutralité concurrentielle – à savoir la neutralité des règles/lois (rule neutrality), la neutralité fiscale, la neutralité en terme de modalités de financement »). Par ailleurs, accepter le principe de neutralité concurrentielle pourrait aider la Chine dans ses négociations avec ses partenaires commerciaux qui l'accusent du soutien inéquitable de la part de l'État.

Cette annonce intervient dans un contexte de débats enflammés concernant un possible recul du secteur privé sur la scène économique (« state advances, the private retreats »), à la suite d'une vague de rachats d'entreprises privées cette année par les entreprises d'Etat. Les entreprises privées font aussi face à une baisse des profits, en partie attribuée à la lutte du gouvernement contre les surcapacités industrielles, qui a conduit à une augmentation des prix des produits de base — et donc à une hausse des coûts de production pour ces entreprises situées en aval de la chaine industrielle.

Politique monétaire : la PBoC décide d'abaisser de nouveau le taux de réserve obligatoire des banques commerciales de 1 pt, libérant environ 1 500 Mds RMB de fonds, en vue de « réduire les coûts de financement »

La banque centrale chinoise (PBoC) a annoncé le 4 janvier une baisse du taux de réserve obligatoire (RRR) pour l'ensemble des banques commerciales de 1 pt de pourcentage, libérant 1 500 Mds RMB de fonds. Cette réduction s'opérera en deux étapes : 0,5 pt le 15 janvier puis 0,5 pt le 25 janvier. Cette baisse, inscrite dans les orientations de la Conférence centrale de travail sur l'économie de décembre, doit permettre de « réduire les coûts de financement ». Cette baisse a également pour objectif de remplacer 700 Mds RMB de facilités de prêt à moyen terme (MLF) qui expirent avant mars et de gérer le resserrement annuel de liquidité avant le nouvel an chinois qui commencera le 5 février (avec entre







autres les paiements d'impôts sur les sociétés et des retrait massifs des résidents chinois pour « les enveloppes rouges » estimés à respectivement 1 200 Mds et 1000 Mds par *Citic Securities*).

La PboC a par ailleurs souligné que l'orientation « neutre » de la politique monétaire demeurait inchangée et que cette réduction devait être considérée comme « un ajustement ciblé, par opposition à une inondation du système financier» (flood irrigation). Plus tôt vendredi, le Premier ministre Li Keqiang avait rencontré des responsables des trois plus grandes banques commerciales de Chine leur demandant d'accroître leurs prêts aux petites entreprises privées.

Les RRO théoriques se situent dorénavant entre 11% pour les petites et moyennes banques et 13,5% pour les grandes banques, mais ces taux varient sensiblement dans les faits en fonction du respect par chaque institution de certaines directives de l'Etat.

Pour rappel, la PBoC a effectué cinq baisses conditionnée des RRO en 2018, alors qu'aucune modification n'avait été effectuée depuis mi-2016. La baisse de janvier visait officiellement à soutenir la finance inclusive, libérant 450 Mds RMB de liquidité à long terme en direction de certains secteurs connaissant des difficultés à obtenir des crédits (monde rural, agriculture, etc. cf. Brève du 06/10/18), la baisse de 1 pt en avril avait pour objectif de remplacer 900 Mds RMB de facilités de prêt à moyen terme (MLF, cf. Brève du 16/04/18), la baisse de juin de soutenir le programme d'échange de dettes contre actions et les financements aux petites et micro entreprises (cf Brève du 25/06/2018) et celle d'octobre de « soutenir davantage l'économie réelle ». (cf. Brève du 08/10/2018).

Politique budgétaire : le Comité permanent de l'Assemblée Populaire Nationale accélère le calendrier d'émissions obligataires des gouvernements locaux

Le Comité permanent de l'Assemblée Populaire Nationale, la plus haute assemblée législative du pays, a annoncé le 29 décembre avoir adopté un projet de loi permettant aux gouvernements locaux d'émettre dès le premier trimestre 2019 des obligations pour une enveloppe totale de 1 390 Mds RMB (203 Mds USD). Le Ministère des Finances commence généralement à accorder des quotas de nouvelles obligations pour les gouvernements locaux en avril, après que l'Assemblée Populaire Nationale (NPC), la plus haute assemblée législative du pays, approuve les chiffres lors de la session annuelle en mars. Cette accélération du calendrier reflète l'intention de poursuivre une « une politique budgétaire davantage proactive» pour 2019 en vue de soutenir l'expansion de la demande intérieure.

Le communiqué du Comité économique et financier de la NPC, réaffirme sa volonté de « promouvoir la mise en œuvre en temps voulu des projets, garantir que le financement provenant de l'émission d'obligations des gouvernements locaux joue un rôle important dans la stabilisation des investissements et de soutenir la demande intérieure pour le maintien d'un développement économique durable et sain ». Le ministre des Finances Liu Kun a également souligné que cela permettra d'échelonner les émissions d'obligations sur l'ensemble de l'année : « Il y a eu des situations où il n'y a pas eu d'émission d'obligations au premier semestre et beaucoup d'émissions au second semestre ».

En outre, Liu Kun a affirmé que la Chine augmentera l'émission de « special purpose bonds » à « plus grande échelle en vue de garantir une injection suffisante de fonds dans des projets d'infrastructure clés et de prévenir les risques d'endettement ». Pour mémoire, le régime d'approbation des obligations générales gouvernementales est plus strict que celui des « obligations spéciales » qui ne







sont pas inscrites au budget. D'autre part, la CBIRC et la PBoC ont abaissé, de 20% à 0%, en août le niveau des risques pondérés sur les « special purpose bonds » émis par les gouvernements locaux. (cf Brèves du 21 décembre).

Politique monétaire : la PBoC ajuste le critère d'évaluation des prêts accordés aux petites entreprises

La PBoC a annoncé le 2 janvier avoir ajusté le critère d'évaluation des prêts accordés aux petites et micro entreprises qui bénéficient de réductions du taux des réserves obligatoires (targeted RRR cuts) selon la « politique de services financiers inclusifs » (inclusive financial policy). Le montant maximal de prêts sujets à une baisse du taux des RO passe ainsi à 10 M RMB contre 5 M RMB auparavant. Cette décision a pour objectif de « mieux satisfaire la demande de crédit des petites et moyennes entreprises ». Aujourd'hui, les banques qui prêtent jusqu'à 1,5% de leur portefeuille de crédit à de petites entreprises peuvent prétendre à une réduction de 0,5 pt de pourcentage de leur taux de réserves obligatoires. Ceux prêtant davantage peuvent également prétendre à une plus grande réduction. Cela permettra aux banques de prêter davantage aux entreprises désormais classées comme petites entreprises et ainsi de libérer des réserves de la banque centrale (les estimations varient entre 400 Mds RMB et 700 Mds RMB de fonds libérés).

Pour mémoire, la PBoC cherche à réduire le coût de refinancement des banques depuis le deuxième trimestre et particulièrement à soutenir la dynamique du crédit au secteur privé. Les entreprises privées ont effectivement des accès limités aux prêts bancaires — les banques préférant prêter à des SOEs avec une garantie implicite de l'Etat — et pâtissent du resserrement du crédit engendré par la politique de désendettement et d'assainissement du secteur financier ciblant particulièrement les activités hors-bilan des banques et de shadow banking.

Politiques économiques : dans un contexte baissier, les priorités en 2019 des autorités devraient être la montée en gamme, le développement du marché domestique et la poursuite de l'ouverture du marché

La conférence centrale du travail sur l'économie (*Central Economic Work Conference*) s'est tenue à Pékin du 19 au 21 décembre. Elle a eu lieu dans un contexte où la croissance économique a ralenti par rapport à l'an dernier. Les autorités chinoises ont reconnu ce ralentissement économique et ont indiqué que des difficultés étaient à venir.

La conférence centrale du travail sur l'économie de cette année ne marque pas de rupture dans la politique économique chinoise avec, d'une part, la poursuite des réformes – *deleveraging* du secteur public et assainissement du secteur financier – et d'autre part des mesures de soutien ciblées sur les ménages et les entreprises privées – mesures fiscales, injections de liquidité.

Au niveau macro-économique, les autorités ont maintenu inchangés les grands axes de leur politique macro-économique : i) politique monétaire prudente avec néanmoins un assouplissement significatif pour un meilleur financement des PME et du secteur privé; ii) politique budgétaire davantage pro-cyclique avec de nouvelles baisses d'impôts et de charges ainsi qu'une reprise de l'investissement public avec des quotas d'émission des obligations à usage spécifique (special purpose bonds) pour les gouvernements locaux plus importants qu'en 2018 (cf Brève supra).







Du côté de l'offre, la conférence du travail souhaite i) promouvoir un développement de haute-qualité dans l'industrie manufacturière en favorisant surtout l'innovation indigène et la protection de la propriété intellectuelle; ii) accélérer la commercialisation du réseau 5G; iii) renforcer l'investissement dans les infrastructures. Concernant le volet financier, l'accent est mis sur la création des sociétés d'investissement d'Etat et sur l'approfondissement du marché des capitaux en encourageant notamment des investissements à moyen et long termes. Au niveau de l'ouverture du marché, les autorités pourraient procéder à des levées dans de nouveaux secteurs des restrictions appliquées aux prises de contrôle par des entreprises étrangères.

Pour mémoire, cette conférence annuelle qui réunit en fin d'année le bureau politique du Parti communiste, les chefs des administrations centrales et provinciales ainsi que les principaux dirigeants des entreprises d'Etat, fixe les orientations politiques des autorités pour l'année suivante.

Immobilier : assouplissement des mesures sur le marché immobilier dans un contexte de ralentissement de la croissance

Le Ministère du Logement et Le Ministère du Développement Urbain-Rural ont annoncé le 24 décembre que le gouvernement serait prêt à assouplir les restrictions mises en place sur le marché immobilier tout en maintenant l'objectif de contrôler la spéculation. Cette annonce est cohérente avec l'orientation fixée durant la conférence centrale de travail sur l'économie (*Central Economic Work Conference*) la semaine dernière.

Dans la foulée des changements récemment intervenus à Heze (première ville à avoir levé les restrictions interdisant aux résidents locaux de vendre leur maison pendant deux ans et aux acheteurs non locaux pendant trois ans), Zhuhai et Guangzhou, les collectivités locales pourraient disposer de davantage de marge de manœuvre pour mettre en pratique des mesures visant à limiter la spéculation selon les circonstances locales.

En parallèle, de nombreuses banques ont proposé des taux hypothécaires inférieurs au taux de référence en décembre, témoignant d'une volonté de favoriser le retour des acheteurs sur un marché immobilier en ralentissement.

Politique monétaire : la PBoC et le FSDC étudient l'utilisation d' « obligations perpétuelles » pour renforcer les critères d'adéquation des fonds propres des banques

Le 25 décembre, le bureau du Comité de la stabilité financière et du développement (FSDC) a tenu une réunion en vue d'étudier « les problèmes en lien avec la recapitalisation (*capital replenishment*) des banques commerciales ». Cette recapitalisation se ferait par le « biais de divers canaux et par la promotion du lancement d'obligations perpétuelles ».

Depuis le début de la campagne contre le désendettement et d'assainissement du secteur financier, les banques subissent une pression croissance pour répondre aux exigences d'adéquation des fonds propres, les nouvelles règles sur le *shadow banking* demandant de mettre davantage de capital de côté afin de couvrir leurs actifs hors-bilan. En outre, elles ont utilisé beaucoup de capital pour céder leurs créances douteuses. Pour mémoire, les autorités ont confirmé le 6 mars l'existence d'une nouvelle réglementation bancaire favorable à la reconnaissance et au traitement des prêts non-







performants. Le ralentissement de l'économie et la hausse des défauts de paiement devraient également peser sur les ratios de fonds propres des banques.

Selon le journal *Caixin*, cette initiative devrait en particulier aider les «quatre grandes» (*Industrial and Commercial Bank of China Ltd.*, *China Construction Bank Corp.*, *Bank of China Ltd.*, and *Agricultural Bank of China Ltd.*) inscrites sur la liste des banques « d'importances systémique mondiale » (G-SIB) désignées par le FSB à satisfaire aux nouvelles normes internationales en matière de *Total loss-absorbing capacity* d'ici 2025. La *Bank of China* a annoncé en avril son intention d'émettre jusqu'à 40 Mds RMB d'obligations perpétuelles d'ici à fin 2020 afin de reconstituer le capital de Tier 1. *Industrial and Commercial Bank of China*, la plus grande banque mondiale en termes d'actifs, a annoncé en août qu'elle envisageait de lever jusqu'à 210 Mds RMB en capital à partir de fin 2020, sans plus de précision.

Pour mémoire, la banque centrale (PBoC) avait annoncé le 12 mars son intention de faciliter les obligations convertibles, les obligations perpétuelles et « les instruments d'endettement innovants permettant d'absorber des pertes », et, d'autre part, de développer l'achat de ces instruments de financement émis par les banques par des fonds de sécurité sociale, des sociétés d'assurance et des entreprises de courtage ou d'investissement. La PBoC avait également publié le 27 février une réglementation encourageant les banques à émettre des obligations « innovantes » afin d'accroître leurs fonds propres et « d'améliorer la capacité d'absorption des pertes », avec une référence explicite aux nouvelles normes internationales de *Total loss-absorbing capacity*.

Politique budgétaire : le Conseil des affaires d'Etat dévoile de nouvelles déductions fiscales pour les particuliers

Le Conseil des affaires d'État a publié le 22 décembre une version révisée de la loi de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), précisant les nouvelles « déductions spéciales de l'impôt sur le revenu des particuliers ». Ces nouvelles mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et ont pour objectif de « renforcer le système global de recouvrement des impôts et de réduire le fardeau économique des contribuables et, ainsi, encourager la consommation et garantir une répartition des revenus plus équitable ». Selon *Nomura Securities*, ces nouvelles déductions pourraient permettre aux contribuables d'économiser jusqu'à 116 Mds RMB par an.

Ces déductions fiscales couvrent six domaines : l'éducation des enfants, la formation continue, les soins de santé pour maladie grave, les prêts au logement, le loyer et les soins des personnes âgées :

- Concernant l'éducation des enfants : un montant de 1 000 RMB (145 USD) sera déduit chaque mois du revenu imposable des parents pour chaque enfant (de l'éducation préscolaire au doctorat)
- Formation continue : les contribuables sont également éligibles à une déduction de 400 RMB par mois (pendant 48 mois au maximum) ou de 3 600 RMB sur l'ensemble de leur formation.
- Maladies graves : les frais médicaux (entre 15 000 et 80 000 RMB) seront également déduits du revenu imposable.
- Prêts au logement : les contribuables ou leurs conjoints ayant contracté un emprunt hypothécaire pour une première maison peuvent bénéficier d'une déduction de 1 000 RMB par mois du revenu imposable.
- Loyer: jusqu'à 18 000 RMB par an pourront être déduits du revenu imposable des contribuables sans logement dans la ville où ils travaillent.







- Soins aux personnes âgées : jusqu'à 2 000 RMB par mois sera déduit du revenu imposable d'un contribuable ayant un enfant unique et un parent âgé de plus de 60 ans. Ceux qui ont des frères et sœurs peuvent se partager le quota de déduction de 2 000 RMB.

Selon China News Service, environ 8 millions de personnes ont déjà demandé à bénéficier des nouvelles déductions de l'IRPP en Chine. Les contribuables peuvent bénéficier de ces déductions fiscales supplémentaires après avoir renseigné leurs informations personnelles sur une application spécialement développée par le gouvernement.

Pour mémoire, le Parlement chinois avait relevé fin août le seuil d'exonération d'impôt sur le revenu de 3 500 RMB à 5 000 RMB, constituant le premier ajustement majeur en sept ans. Le vice-ministre des finances, Cheng Lihua, a annoncé que « cet amendement reviendrait à réduire les recettes fiscales d'environ 320 Mds RMB par an ». Il convient de souligner que les impôts seront désormais calculés à partir de l'assiette du revenu global (et non plus seulement des salaires, comme c'était le cas auparavant).

Retour au sommaire (<u>ici</u>)





BANQUE ET FINANCE

Banques : la CBIRC impose des licences aux banques chinoises opérant en dehors de leur base d'origine

Le régulateur du secteur des banques et des assurances (CBIRC) a publié le 29 décembre les « Orientations concernant la standardisation des institutions du secteur bancaire opérant en dehors de leur base d'origine» (home base). Ces orientations s'inscrivent dans la lignée de la politique d'assainissement du secteur financier depuis fin 2016, ciblant particulièrement les activités hors-bilan des banques et de shadow banking.

Selon le communiqué officiel, l'objectif serait de « standardiser les activités commerciales sans licence du secteur bancaire des institutions financières en dehors de leur province d'origine, pour maintenir la stabilité du marché financier et prévenir les risques financiers ».

Ces orientations exigent que les banques chinoises disposent de licences pour exercer leurs activités en dehors de leur base d'origine ou bien celles-ci devront cesser leur activité. En outre, elles interdisent toute création d'unités non opérationnelles dans les régions où les banques n'ont pas encore de succursale. La CBIRC prévoit une période de transition d'un an avant l'application de la nouvelle réglementation.

Le communiqué officiel explique alors que les petites et moyennes institutions financières, soit les *rural banks* et les *city commercial banks*, doivent s'en tenir à leur position stratégique : «sonder leur marché local» et subvenir aux besoins financiers du secteur agricole et des petites et microentreprises.

Marchés boursiers : Le *Shanghai Stock Exchange* et le *Shenzhen Stock Exchange* renforcent les règles sur la suspension des transactions d'actions

La Bourse de Shanghai (Shanghai Stock Exchange) et la Bourse de Shenzhen (Shenzhen Stock Exchange) ont annoncé le 28 décembre avoir renforcé les règles concernant la suspension des transactions d'actions en vue de « limiter le contrôle des sociétés cotées lorsque leurs cours risquent de chuter ».

Le principal changement est une diminution des raisons pour lesquelles une suspension de transaction est autorisée. Effectivement, les entreprises ne peuvent plus demander de suspensions pour des restructurations d'actifs majeures n'impliquant pas l'émission de nouvelles actions, pour des offres non publiques d'actions, pour des investissements à l'étranger et pour la signature de nouveaux contrats importants. En revanche, les suspensions des transactions d'actions pour les sociétés en faillite, en changement de contrôle/de direction ou qui émettent de nouvelles actions afin acquérir des actifs seront accordées. En outre, les bourses de Shanghai et de Shenzhen ont également ajouté une nouvelle raison pour laquelle la transaction d'actions pourrait être suspendue. Les entreprises pourront demander une suspension lorsqu'elles envisagent d'acheter des actifs au moyen d'obligations convertibles.

Par ailleurs, les périodes de suspension ont été considérablement réduites. La période de suspension des sociétés en cours de restructuration d'actifs importants a été réduite de six mois à dix jours de bourse. Les entreprises qui subissent un changement de contrôle ne peuvent suspendre leur







transaction que pendant cinq jours de bourse. Les entreprises confrontées à une réorganisation de la faillite ne peuvent désormais suspendre la transaction d'actions que jusqu'à cinq jours de bourse.

En 2017, en moyenne 69 sociétés cotées en bourse à Shanghai ont suspendu la transaction de leurs actions chaque jour, selon la Bourse de Shanghai. Ces suspensions représentaient environ 5% de toutes les actions de sociétés cotées. Pour des raisons concrètes de suspension, à titre d'exemple, le 30 juin 2018, 68 sociétés cotées ont suspendu leurs transactions d'action à la Bourse de Shanghai, dont 63 en raison de restructuration d'actifs importants ; parmi les 44 actions déjà suspendues pendant plus d'un mois, 40 sont suspendues pour la raison de restructuration d'actifs importants, soit 90,91%.

Banques : Deux «Big 4» banques agréées pour les succursales de gestion de patrimoine

The *Bank of China* et *China Construction Bank* sont devenues les deux premières banques à obtenir l'autorisation de créer des succursales de gestion de patrimoine. Une fois approuvées, les banques ont un délai de six mois pour créer ces succursales. Elles pourront néanmoins demander une prolongation de trois mois maximum. La succursale de gestion de patrimoine initiée par *China Construction Bank* est actuellement la plus importante, avec un capital social de 15 Mds RMB, et celle de *Bank of China* de 10 Mds RMB, largement supérieur au capital requis de 1 Mds RMB.

Pour rappel, le régulateur du secteur des banques et des assurances (CBIRC) a publié le 2 décembre les « Mesures administratives pour les succursales de gestion de patrimoine des banques commerciales» (wealth management subsidiaries) permettant aux WMP (wealth management products) ouverts au public d'investir directement en actions et d'investir jusqu'à 35% du total de leur actif net dans des actifs de dettes non-standards (contre 4% auparavant).

Selon le rapport annuel publié par *Chinawealth.com*, l'encours des WMP des banques était de 29 540 Mds RMB à fin 2017. Le contrôle exercé sur le levier financier et les *shadow banking* depuis 2017 a ralenti la croissance de l'activité de gestion de patrimoine à 1,69% l'année dernière, contre une croissance annuelle supérieure à 25% auparavant.

Marchés boursiers : S & P Dow Jones est devenu le troisième compilateur d'indices à inclure les actions chinoises libellées en RMB (*A-shares*) dans son indice de référence mondial

S & P Dow Jones Indices (S & P DJI) a annoncé qu'elle intégrerait les *A-shares* (actions chinoises libellées en RMB) dans son indice de référence mondial en septembre 2019. C'est le troisième compilateur d'indices à inclure les A-shares après ses concurrents principaux MSCI Inc. et FTSE Russell. Dans son communiqué, S & P Dow Jones Indices reconnait « l'importance de la Chine dans les portefeuilles d'investissement mondiaux et l'ouverture de ses marchés au cours des dernières années y compris l'accès des investisseurs étrangers par les programmes *Stock Connect* ».

La liste des 1241 entreprises, publiée lundi, comprend des actions accessibles aux investisseurs étrangers via les programmes de *Shanghai-Hong Kong Stock Connect* et *Shenzhen-Hong-Kong Stock Connect*. Chaque société inclue aura une pondération en fonction de la capitalisation boursière et la pondération inclue initiale des *A-shares* sera de 25 %.







Les actions ayant les pondérations les plus importantes seront Kweichow Moutai, Ping An Insurance Group, China Merchants Bank, Agricultural Bank of China, Industrial and Commercial Bank of China, Industrial Bank and PetroChina, selon la liste.

Pour rappel, MSCI a intégré plus de 230 sociétés cotées en bourse chinoise dans son indice de référence MSCI Emerging Market Index et a accordé aux A-shares une pondération initiale de 0,39 % en juin 2018 et ensuite cette pondération s'est élevée à 0,75 % en septembre 2018. FTSE Russell a annoncé également en septembre 2018 son intention d'intégrer les A-shares progressivement dans son indice FTSE émergent à compter de juin 2019, sous la catégorie Secondary Emerging, et la pondération initiale des A-shares sera de 5,57 %.

Retour au sommaire (<u>ici</u>)





ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Réductions tarifaires : réductions de droits de douane à l'importation et à l'exportation au 1^{er} janvier 2019

Le ministère chinois des Finances (MOF) a annoncé, lundi 24 décembre, l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 d'une nouvelle vague de réductions tarifaires à l'importation de plus de 700 produits ainsi qu'une baisse des droits à l'exportation pour près de 100 produits. L'objectif poursuivi, selon les autorités chinoises, est de « développer activement les importations et de réduire les coûts » pour les entreprises. Les lignes tarifaires concernées par les réductions de droits de douane à l'importation sont hétéroclites, entre biens industriels utiles à la montée en gamme de l'économie chinoise (cellules de batterie au lithium, robots industriels, moteurs d'avion, etc.), produits pharmaceutiques, instruments médicaux et nourriture animale (farine de colza, graines de tournesol, etc.), entre autres. Pour rappel, les importations chinoises de soja américain – largement utilisé en Chine dans l'alimentation animale – sont taxées à hauteur de 25% par la Chine depuis le 6 juillet dernier (voir brèves de la semaine du 9 juillet). Parmi les produits nouvellement exemptés de droits à l'exportation figurent notamment certains minerais de fer, des engrais chimiques et la pâte de bois – certains de ces produits étaient jusqu'ici soumis, à l'export, à des droits pouvant atteindre 40%. Au cours de l'année 2018, les autorités chinoises ont déjà procédé à 5 reprises à des réductions de droits de douane, sur un total de 3598 lignes tarifaires (voir brèves de la semaine du 1^{er} octobre).

Relations US-Chine : les douanes chinoises autorisent l'importation de riz en provenance des États-Unis

Les douanes chinoises ont annoncé, le 27 décembre, l'autorisation, à effet immédiat, d'importation de riz en provenance des États-Unis (riz complet, riz poli et riz concassé), en vertu d'un protocole phytosanitaire conclu entre les deux États. Selon les chiffres des douanes chinoises, la Chine a importé environ 2 Mds USD de riz (soit 4000 tonnes) en 2017, quasi-exclusivement en provenance d'Asie. Les exportations de riz des États-Unis représentaient également 2 Mds USD en 2017, réparties entre le continent américain (Canada, Mexique, Haïti) et asiatique (Japon). Bien qu'elle n'en importe pas, la Chine avait décidé d'imposer des tarifs de 25% à l'importation de riz américain au cours de l'été. Pour rappel, dans le cadre de la trêve commerciale entamée avec les États-Unis au 1^{er} décembre, la Chine a formulé des promesses d'achats « substantiels » de biens américains dans différents secteurs, notamment agricole (voir brèves de la semaine du 26 novembre).

Défense commerciale : lancement d'une enquête anti-subventions à l'importation d'orge en provenance d'Australie

Le 21 décembre 2018, le ministère du Commerce chinois (MofCom) a annoncé le lancement d'une enquête d'antisubventions visant l'orge importée d'Australie, pour une durée d'un an voire un an et demi dans des « conditions exceptionnelles ». Pour mémoire, le MofCom avait déjà lancé une enquête d'anti-dumping contre l'orge australienne en novembre 2018. Plusieurs observateurs avaient alors fait







le lien avec les tensions diplomatiques secouant actuellement les relations sino-australiennes (voir <u>les</u> <u>brèves de la semaine du 19 novembre 2018</u>).

Retour au sommaire (<u>ici</u>)





CLIMAT DES AFFAIRES

Investissements entrants : soumission à l'Assemblée nationale populaire du nouveau projet de loi sur l'investissement étranger

Une nouvelle version de la Loi pour l'investissement étranger a été soumise, le 24 décembre dernier, à l'Assemblée nationale populaire (ANP), ouvrant ainsi une phase de commentaires publics qui s'étendra jusqu'au 24 février, avant adoption éventuelle par l'ANP et entrée en vigueur. Significativement raccourci par rapport à sa première version en date de 2015 (39 articles contre 170), ce projet de loi a vocation à se substituer aux trois lois régissant actuellement l'investissement étranger en Chine (la loi sur les investissements conjoints chinois et étrangers, la loi sur les joint-ventures sinoétrangères, et la loi sur les entreprises à capitaux 100% étrangers). Lors d'une conférence de presse, le porte-parolat du ministère du Commerce chinois (MofCom) a présenté ce texte comme un « moyen d'étendre l'ouverture de la Chine et d'utiliser de manière active le capital étranger en fournissant une protection juridique aux investisseurs ». Ce projet de loi confirme en préambule le système de la liste négative pour les investisseurs étrangers. Alors que les pratiques chinoises en matière de transferts de technologie ont été critiquées par l'administration américaine dans le cadre de l'enquête conduite au titre de la Section 301 et dénoncées par l'Union européenne à l'OMC, il est à noter qu'au sein du chapitre consacré à la protection des investissements, le nouveau texte évoque l'interdiction des « transferts de technologie forcés par des moyens administratifs », de la part des « organismes publics et de leurs salariés ». Le texte prévoit par ailleurs l'extension du recours aux enquêtes de sécurité nationale dans la gestion des investissements entrants. Enfin, un article dispose que « where any country or region takes discriminatory, prohibitive, restrictive or other similar measures against the People's Republic of China with respect to investment, the People's Republic of China may take corresponding measures against such country or region based on the actual circumstances ».

Accès au marché : publication d'une nouvelle liste négative pour toutes les entreprises privées

La Commission nationale de la Réforme et du Développement (NDRC) et le ministère de Commerce (Mofcom) ont publié conjointement, le 25 décembre, une nouvelle « liste négative pour l'accès au marché (version 2018) » recensant tous les secteurs (151 dans cette version) interdits aux entreprises privées (chinoises comme étrangères) ou nécessitant une approbation préalable du gouvernement. Pour mémoire, la Chine avait lancé un programme pour expérimenter ce système de « liste négative » dans quatre zones de pilote de libre-échange, situées à Shanghai (dès 2013) puis en 2015 dans le Guangdong, à Tianjin, et dans le Fujian. Selon la communication du MofCom et de la NDRC, la nouvelle liste négative allège ou supprime les restrictions concernant 171 secteurs en comparaison avec les projets pilotes. Parmi les secteurs soumis à des restrictions dans la nouvelle liste négative figurent par exemple l'exportation des céréales, la vente des médicaments, l'exploration gazière et pétrolière et de certains minerais. Les secteurs de la finance et de l'internet sont très encadrés. Pour rappel, la NDRC et le MofCom avaient également publié, à la fin juin 2018, deux autres nouvelles « listes négatives », l'une applicable aux investissements étrangers sur l'ensemble du territoire, et la seconde les investissements étrangers au sein des 11 zones pilotes de libre-échange (voir brèves du 25 juin 2018). Interrogé sur l'articulation entre ces trois listes, le porte-parolat du Mofcom a affirmé que : « d'ici le mois de mars 2019, les départements concernés travailleront [...] à l'établissement de standards







équivalents entre entreprises chinoises et étrangères dans les domaines non-inclus dans la liste négative pour l'investissement étranger ».

Retour au sommaire (<u>ici</u>)





INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Propriété intellectuelle : la Cour suprême va se saisir des recours concernant la propriété intellectuelle

Le vice-président de la Cour suprême, Luo Dongchuan, a indiqué samedi 29 décembre qu'à compter de début 2019, cette cour commencera à se saisir des appels concernant des affaires de droit de propriété intellectuelle. Ces affaires étaient auparavant jugées au niveau des hautes cours provinciales. Cette décision "contribuera à éviter l'irrégularité des demandes judiciaires et améliorer la qualité et l'efficacité des procès", a précisé Luo. En 2017, les tribunaux chinois ont traité au total 213 480 cas de vols de propriété intellectuelle, soit 40% de plus qu'en 2016, selon l'agence de presse chinoise Xinhua. Pour mémoire, l'une des critiques de Washington dans le cadre de la guerre commerciale avec Pékin est le laxisme de la Chine dans le domaine de la protection des droits de propriété intellectuelle. La Chine envisage de prendre une série de mesures pour éviter le vol de propriété intellectuelle, en particulier la protection des brevets, des marques déposées ou des droits d'auteur. La loi relative aux brevets a été amendée, en multipliant par cinq le montant des indemnisations. Un autre projet de loi examiné récemment au Parlement chinois donne aux victimes des vols de propriété intellectuelle le droit de réclamer des dommages et intérêts. Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a également indiqué examiner une nouvelle Loi sur les investissements étrangers comportant des clauses visant à lutter contre le transfert forcé de technologies.

E-commerce : la nouvelle loi e-commerce responsabilise davantage les plateformes sur les questions de propriétés intellectuelles

La nouvelle loi sur l'e-commerce est entrée en vigueur le 1er janvier 2019. Elle désigne les opérateurs de plateformes e-commerce (ex: Taobao) et les vendeurs utilisant ces plateformes comme responsables dans le cas de vente de contrefaçons. Auparavant, seuls les vendeurs individuels pouvaient être poursuivis en justice pour vente de contrefaçons. Les vendeurs sur les réseaux sociaux comme WeChat sont aussi concernés par la nouvelle loi. Ils devront s'enregistrer et payer des taxes. La loi exige que tous les opérateurs d'e-commerce protègent les droits et intérêts des consommateurs, ainsi que les informations personnelles, les droits de propriété intellectuelle, la cybersécurité et l'environnement.

La plupart des grandes plateformes d'e-commerce en Chine ont été critiquées pour leur manque d'action pour lutter contre la vente de contrefaçons. A titre d'exemple, l'entreprise Pinduoduo, B2C troisième plateforme d'e-commerce de Chine 2018 (voir: https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/08/06/la-plate-forme-chinoise-pinduoduo-accuseede-vendre-des-imitations 5339686 3234.html) spécialisée dans la vente à bas prix, a été accusée lors de son entrée à la Nasdag en 2018 de vendre des contrefaçons sur son site. Aux États-Unis, plusieurs procès ont été engagés à l'encontre de l'entreprise, l'accusant d'avoir divulgué aux investisseurs la présence de contrefaçons sur sa plateforme. Depuis le 1er janvier 2019, une politique de filtrage drastique des vendeurs autorisés à vendre sur la plateforme a toutefois été mise en place.

Voir: https://www.chinaknowledge.com/News/DetailNews/83849/Pinduoduo

E-commerce : JD.com annonce une restructuration alors que le groupe fait face à une concurrence croissante







La deuxième entreprise d'e-commerce de Chine a annoncé qu'elle rachèterait au cours de l'année 2019 une partie de ses actions pour une valeur d'1 Md USD (88 M EUR). Elle a également annoncé la restructuration de JD Mall, la principale unité génératrice de revenus du groupe, afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs dans un contexte de forte compétition. JD Mall sera divisé en 3 unités qui rapporteront directement à Xu Lei (Directeur général qui assure la présidence tournante de JD.com): une unité en charge de l'analyse des comportements des consommateurs et du marché, une unité dédiée aux services clients et une unité dédiée aux questions d'infrastructures et de gestion des risques. Selon Li Yi, membre de l'Académie des sciences sociales de Shanghai, le but de cette restructuration est de rassurer les investisseurs en diversifiant l'équipe managériale et en démontrant que l'entreprise ne repose pas sur un seul homme ("The aim of JD Mall's business restructuring is to signal that JD is diversifying its management team and to comfort investors that the key-man risk is reducing within the company"). En effet, en août 2018, le PDG et fondateur de JD.com, Richard Liu, a été arrêté aux Etats Unis pour agression sexuelle. S'il a été relâché depuis, cette nouvelle a affecté l'image de l'entreprise et mis en exergue l'absence de préparation du groupe à une éventuelle incapacité de son fondateur à assurer son rôle de dirigeant.

Pour mémoire JD.com est côté en bourse à la Nasdaq depuis 2014. L'entreprise spécialisée dans le B2C occupe la deuxième place dans le secteur du e-commerce en Chine derrière Alibaba. Elle compte parmi ses investisseurs Tencent (20%), Walmart, et Google. En 2017, son chiffre d'affaires s'élevait à 362 Mds RMB (46 Mds EUR; +40% par rapport à 2016) avec des pertes nettes de 496 M RMB (64 M EUR; + 97% par rapport à 2016). Le groupe a expliqué ces résultats en raison d'importantes dépenses en marketing et en nouvelles technologies.

TIC: Huawei a vendu plus de 200 M de smartphones en 2018

Cela constitue une augmentation de près de 31% par rapport à 2017. Cette année-là, le groupe avait vendu 153 M de smartphones. Avec de tels résultats, l'entreprise chinoise devrait conserver sa position de numéro 2 mondial dans la vente de smartphones (en volume) devant Apple et derrière Samsung. L'entreprise explique sa performance par les bonnes ventes de ses derniers smartphones haut de gamme. Pour l'année 2018, elle prévoit un chiffre d'affaires de 100 Mds USD (88 Mds EUR) contre 92,5 Mds USD (81 Mds EUR) en 2017.

Malgré ces annonces positives, Huawei se trouve dans une situation difficile. Pour des raisons de sécurité, de nombreux pays et opérateurs télécoms ont annoncé qu'ils n'auront pas recours à Huawei pour la 5G. C'est le cas des Etats Unis, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, de l'Inde et du Japon (la révision des règles encadrant les appels d'offre publics exclue *de facto* Huawei sans pour autant citer l'entreprise). Plus récemment, l'agence tchèque de cyber-sécurité a mis en garde le 17 décembre 2018 contre l'utilisation des logiciels et du matériel de Huawei et ZTE, affirmant qu'ils sont une menace pour la sécurité de la République tchèque. Par ailleurs, l'opérateur britannique BT et français Orange ont annoncé qu'ils n'auront pas recours aux équipements Huawei. Aux Etats-Unis, le gouvernement a interdit l'administration d'utiliser le matériel Huawei (smartphones inclus). Les agences de renseignements dont la CIA, le FBI et la NSA ont officiellement déconseillé l'utilisation des équipements de l'entreprise chinoise. Sous pression politique, certains opérateurs ont ainsi renoncé à vendre des smartphones Huawei (cas d'AT&T en janvier 2018).

A noter que Huawei n'est pas la seule entreprise télécoms à souffrir des relations tendues entre les Etats-Unis et la Chine. Le fabricant américain de smartphones Apple a annoncé une chute des prévisions de son chiffre d'affaires. Entre octobre et décembre 2018 (soit le premier trimestre de son exercice 2018-2019), son chiffre d'affaires se serait établi à 84 Mds USD (74 Mds EUR), au lieu des 91







Mds USD prévus par les analystes. Pour l'entreprise, l'essentiel de cette évolution est due à la chute des ventes d'iPhones qui elle-même serait provoquée par plusieurs facteurs dont : le ralentissement de l'économie chinoise, les incertitudes créées par la guerre commerciale, et le faible coût de remplacement de la batterie qui n'incite pas les consommateurs à acheter de nouveaux téléphones. Par ailleurs, suite à l'arrestation du CFO de Huawei par les autorités canadiennes, certaines entreprises chinoises ont appelé leurs employés à boycotter les produits Apple et proposent en contrepartie une aide financière pour l'achat d'un téléphone de marque chinoise. Pour mémoire, les ventes d'iPhone en Chine avaient déjà chuté en 2017 dans le cadre d'une chute globale des ventes de smartphone dans le pays. Cette évolution s'explique par une certaine saturation du marché chinois, l'augmentation du prix des appareils les plus récents et un manque de nouvelles fonctionnalités intéressantes dans les derniers téléphones. Selon le cabinet américain IDC, Apple est le fabricant qui a enregistré la plus grande baisse en Chine en 2017, avec des ventes en baisse de 8,3 % sur un an.

Retour au sommaire (ici)





DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : adoption d'une nouvelle loi sur le contrôle de la pollution des sols

Une première loi à l'échelle nationale sur le contrôle de la pollution des sols est entrée en vigueur le 1er janvier. Cette loi vise à définir les responsabilités pour les pollutions et à établir un fond dédié.

La loi prévoit que les pollueurs devront payer les coûts liés aux pollutions des sols auprès des gouvernements locaux. En cas de non-identification des pollueurs, ce sont les propriétaires des sols pollués qui seront tenus pour responsables. Les gouvernements locaux interviendront comme médiateurs en cas de dispute, en suivant des directrices à définir par le Conseil des affaires d'Etat. Les personnes morales ou physiques reconnues coupables de pollutions « sérieuses » s'exposeront à ne plus avoir le droit d'exercer leur activité, l'interdiction étant plafonnée à 10 ans pour les personnes physiques mais définitive pour les personnes morales. Le Ministère de l'écologie et de l'environnement chinois a indiqué qu'il conduirait des politiques qui iront dans le sens de cette loi et qu'il s'assurerait également qu'elle soit bien appliquée.

Le 26 décembre, le Ministère de l'écologie et de l'environnement a annoncé la création d'une plateforme de données (*big data*) sur la pollution des sols dans le but de contrôler (notamment sous forme cartographique) les pollutions des sols et des eaux, d'améliorer la planification urbaine et rurale, le développement territorial et la production agricole.

Développement durable : publication d'un plan d'action interministériel pour améliorer la gestion intégrée de la mer de Bohai

Le 22 décembre dernier, la Commission nationale pour le développement et la réforme, le Ministère de l'écologie et de l'environnement et le Ministère des ressources naturelles ont publié un plan d'action triennal conjoint intitulé « *Action plan for the uphill battles for integrated Bohai Sea management* », visant à protéger la mer de Bohai (golfe du Nord de la Chine bordant notamment les villes de Tianjin et de Dalian).

Ce plan développe 4 axes d'action : (i) lutte contre les polluants terrestres en particulier ceux déversés dans les rivières, (ii) lutte contre la pollution marine notamment provenant de l'aquaculture, (iii) conservation et restauration écologique, (iv) contrôle des risques environnementaux.

Concernant le contrôle des risques environnementaux, le plan d'action mentionne la prévention des fuites d'hydrocarbures. En effet, la mer de Bohai contient de conséquentes réserves d'hydrocarbures offshores.

Grâce à ce plan d'action, d'ici 2020, près de 73% des eaux côtières de la mer de Bohai devrait répondre aux standards chinois I et II de qualité de l'eau, 35% du périmètre côtier devrait être préservé et 6900 ha de zones humides côtières seront restaurés sur 70 km de côte.

Le 26 décembre, le *China Daily* a rapporté qu'une inspection du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire considérait que 10% des baies du pays restaient « sérieusement polluées » et que 42% des eaux côtières étaient surexploitées. Mme Shen Yueyue, vice-présidente du Comité permanent, a déclaré que de nombreuses sources de pollution devaient être surveillées par les autorités chinoises.







Pour mémoire, l'Etat chinois a alloué 11 Mds de CNY (env. 1,4 Mds EUR) à la restauration écologique marine au cours des 5 dernières années et a mis en place plus de 200 standards et normes dans ce secteur.

Voir le communiqué du Ministère de l'écologie et de l'environnement

Energie: publication d'un plan « Energies propres » par la NDRC

La Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) a publié des lignes directrices pour améliorer l'adoption et l'efficacité des énergies renouvelables et propres dans le bouquet énergétique chinois. Ce plan d'action triennal 2018-2020 prévoit de favoriser le développement, et l'utilisation plus efficace des énergies propres à l'échelle nationale à travers une vingtaine de mesures.

Parmi les mesures proposées, le plan propose de réduire les pertes provenant d'énergies propres, pour atteindre, pour l'éolien, moins de 5% de perte d'ici 2020 contre 12% en 2018. Le plan prévoit de mettre en place un marché national de « transactions énergétiques » permettant ainsi d'éviter les disparités d'approvisionnement entre les régions. Il propose également de continuer à promouvoir les énergies propres, en particulier l'éolien, notamment grâce à des mécanismes de subventions. Enfin, des quotas de consommation d'énergie renouvelable par province et aussi par entreprise de distribution électrique vont être établis.

<u>Lien vers le plan d'action complet (document en chinois)</u>

Transports: la Chine annonce la construction de 6800 km de nouvelles lignes ferroviaires en 2019

La *China Railway Corporation* (CRC), entreprise d'Etat chinoise sous tutelle du ministère des Transports chinois chargée de la gestion du réseau ferroviaire, a annoncé la construction de 6800 km de nouvelles lignes ferroviaires dont 3200 km pour de lignes à grande vitesse.

Grâce à cette extension, le réseau ferroviaire chinois, déjà fort de 131000 km de lignes la fin 2018 dont 29000 km de lignes à grande vitesse, devrait transporter 3,5 Mds de passagers et près de 3,4 Mds de tonnes de fret. Pour comparaison, en 2018, le réseau ferré chinois a transporté 3,4 Mds de passagers soit 9,4% de plus qu'en 2017. En 2018, l'Etat chinois a investi 802,8 Mds de CNY (env. 100,3 Mds EUR) dans l'infrastructure ferroviaire dont 760,3 Mds pour l'extension de son réseau ferré (4680 km de lignes dont 4100 km pour la grande vitesse).

Pour mémoire, le Conseil des affaires d'Etat a publié en octobre dernier un plan triennal de restructuration des transports en faveur du transport ferroviaire pour rationaliser les infrastructures et capacités du secteur mais également lutter contre la pollution atmosphérique dans le cadre du plan « Ciels bleus ». Le plan triennal prévoit ainsi de d'augmenter le volume du fret ferroviaire transporté de 30% par an d'ici 2020.

Egalement en octobre dernier, le Conseil des affaires d'Etat a publié des nouvelles directives pour mieux encadrer les projets d'infrastructures engagés et à venir sur le territoire chinois et le long des Nouvelles routes de la soie (BRI). Ces directives prévoient en particulier l'amélioration du réseau ferroviaire intercité pour favoriser la mobilité entre les villes de moins de 300 km de distance. Cet objectif est également au cœur du 13ème plan quinquennal et du plan national d'urbanisation 2014-







2020 qui prévoient la construction de 30000 km de voies ferrées supplémentaires dont 30% de lignes à grande vitesse d'ici 2020 pour 700 Mds EUR d'investissement.

Aérospatial : la mission lunaire chinoise Chang'e-4 s'est posée sur la Lune

La sonde spatiale Chang'e-4 s'est posée avec succès sur la face cachée de la Lune, dans le bassin d'Aitken, le 3 janvier. Un satellite relais chinois avait été lancé en mai dernier spécifiquement pour assurer les communications avec cette mission lunaire.

Pour mémoire, la sonde Chang'e-4 avait décollé le 8 décembre dernier du centre de lancement spatial de Xichang dans le sud-ouest de la Chine. Chang 'e doit déployer un astromobile dont la mission consiste à prélever des échantillons du sol et prendre des photos de cette région actuellement inexplorée. Chang'e-4 transporte également différents matériaux biologiques (semences de pomme de terre, graines d'arabidopsis et œufs de vers à soie) pour conduire différentes expériences et étudier la croissance potentielle des végétaux sur la Lune.

Retour au sommaire (ici)





HONG KONG et MACAO

Bourse : la bourse de Hong Kong retrouve en 2018 son statut de 1ère place mondiale pour les introductions en bourse (IPO)

125 entreprises ont réalisé leur IPO sur le marché principal (« main board ») de la bourse de Hong Kong, levant un montant total de 36,5 Mds USD, soit 17,6% du montant levé au niveau mondial, devant le New York Stock Exchange (64 IPO pour un montant de 28,9 Mds USD). Il s'agit par ailleurs du plus haut montant levé par IPO à Hong Kong depuis 2010. Cette performance est attribuée par les observateurs à la réforme des règles de cotation lancée par l'opérateur boursier de Hong Kong en avril et autorisant la cotation des entreprises aux structures à capital double et des entreprises du secteur des biotechnologies qui ne réalisent pas encore de profits. Hong Kong se classe au 1^e rang des IPO dans la catégorie des entreprises de télécommunication, des médias et de la technologie, derrière Tokyo. Parmi les IPO notables réalisées en 2018, on citera celles du fabricant de smartphones Xiaomi (5,4 Mds USD) et de China Towers (7,5 Mds USD) en juillet, et de la plateforme en ligne de livraison Meituan Dianping, pour 4,2 Mds USD en septembre.

Retour au sommaire (ici)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à pekin[at]dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



DE L'INDUSTRIE

ET DU NUMÉRIQUE

Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse: N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique,

district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Zilan Huang, Camille Bortolini, Furui Ren, Anne-Victoire Maizière, Antoine Bernez

Revu par : David Karmouni, Pierre Martin, Jean-Philippe Dufour

Responsable de publication : Philippe Bouyoux

